

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Mobili-T lance son guide de bonnes pratiques en mobilité durable pour les employeurs

QUÉBEC, le 13 octobre 2026 – Mobili-T lance aujourd’hui son nouveau guide intitulé *Mobilité durable en région: des solutions concrètes pour faciliter la mobilité durable chez les employeurs*. Destiné aux employeurs des régions du Bas-Saint-Laurent, de la Capitale-Nationale, de la Chaudière-Appalaches, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, le guide propose des mesures concrètes et des exemples d’initiatives qui peuvent être adaptés aux réalités des organisations, et ce, peu importe leur taille ou leurs ressources.

La mobilité, un enjeu de gestion pour les employeurs

Les déplacements du personnel ne relèvent pas uniquement de l’offre de transport. Les employeurs influencent directement plusieurs conditions qui les façonnent. La gestion des déplacements peut en ce sens contribuer à améliorer l’accessibilité aux lieux de travail, à élargir le bassin de recrutement et à réduire certains irritants liés aux déplacements.

Le guide présente des actions regroupées autour de quatre grands axes : les politiques et pratiques internes, la promotion et la sensibilisation, les services et infrastructures de mobilité durable ainsi que la représentation des besoins. Il vise surtout à rendre le passage à l’action plus simple, en permettant aux employeurs de cibler les mesures qui correspondent à leur contexte et à leurs capacités.

« Les employeurs disposent de plusieurs leviers pour agir sur la mobilité de leur personnel, et ce, même lorsqu’ils ne peuvent pas intervenir directement sur l’offre de transport. L’objectif du guide est de rendre ces leviers concrets et accessibles, afin que les organisations puissent commencer par des actions qui répondent réellement à leurs besoins », souligne Valérie Marcon, directrice générale de Mobili-T.

Le contenu du guide a été développé à partir de l’expertise de Mobili-T, mais également des échanges menés avec des acteurs et des employeurs des cinq territoires visés. Des initiatives existantes ont notamment été documentées afin d’illustrer différentes façons d’agir ainsi que de montrer comment des mesures peuvent être adaptées à différents contextes organisationnels.

« Nous voulions éviter de proposer une liste de solutions théoriques qui fonctionneraient de la même façon partout. Les échanges avec les milieux nous ont permis de mieux comprendre les obstacles auxquels les employeurs sont confrontés, et surtout, de mettre en valeur des pratiques qui sont déjà expérimentées par des organisations d'ici », ajoute Francesca Jacob-Thibault, chargée de communication et mobilisation chez Mobili-T.

Cinq événements pour lancer le guide dans les milieux

Afin de présenter le guide directement aux organisations concernées et de poursuivre les échanges sur les enjeux de mobilité, Mobili-T entreprendra une tournée de cinq événements de lancement :

- **Chaudière-Appalaches** : 14 octobre à 13 h 30, à Vallée-Jonction;
- **Capitale-Nationale** : 15 octobre à 13 h 30, à Donnacona;
- **Bas-Saint-Laurent** : 27 octobre à 13 h 30, à Saint-Mathieu-de-Rioux;
- **Gaspésie** : 28 octobre à 13 h 30, à Carleton-sur-Mer;
- **Îles-de-la-Madeleine** : 3 novembre à 13 h 30, au Cap-aux-Meules.

Ces événements permettront aux organisations participantes de découvrir le guide, d'échanger sur les enjeux qui influencent les déplacements de leur personnel et de réfléchir aux mesures pouvant être mises en place dans leur propre contexte.

Le projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du *Programme d'aide financière aux activités de sensibilisation à la mobilité durable – MobilisActions*.

Avec la participation financière de :



À propos de Mobili-T

Mobili-T est un organisme à but non lucratif mandaté par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec, dont la mission consiste à rendre les diverses alternatives à l'auto solo accessibles et attrayantes en assistant les employeurs, les municipalités, et le milieu touristique et événementiel dans la mise en place de solutions adaptées qui favoriseront et faciliteront une mobilité durable dans leur contexte. Actif depuis 2007,

Mobili-T déploie ses activités dans l'Est du Québec. Son équipe est composée de personnes passionnées et expérimentées qui sont formées à l'élaboration de stratégies d'intervention sur mesure en fonction des besoins spécifiques et des problématiques de mobilité.

Pour consulter le guide de bonnes pratiques :

[https://mobili-t.com/wp-content/uploads/2026/10/MOBIL_guide_bonnes_pratiques_compl et_LR.pdf](https://mobili-t.com/wp-content/uploads/2026/10/MOBIL_guide_bonnes_pratiques_compl_et_LR.pdf)

- 30 -

SOURCE

Francesca Jacob-Thibault
Chargée de communication et de mobilisation
Mobili-T
418-569-8707
francesca.jacob-thibault@mobili-t.com